

Chers futurs mariés, ou chers familles demande un baptême

Vous avez choisi l'un de nos lieux de culte de la paroisse pour célébrer la bénédiction de votre mariage ou la baptême de votre enfant ; voici quelques renseignements qui vous aideront dans vos préparatifs.

L'essentiel

L'essentiel c'est l'amour. C'est votre projet pour vous ou votre enfant pour toute la suite de votre vie. C'est la bénédiction que vous recevrez devant tous vos proches, témoins de l'événement.

Notre paroisse vous accueille. Elle participe à la joie de votre belle aventure, croyant, elle aussi, à l'amour épaulé de la foi et de l'espérance. Pour cette raison, la paroisse met avec joie à votre disposition ses lieux de culte et souhaite que vous vous y sentiez bien.

Ces espaces de prière et de rencontre avec Dieu sont des lieux de rassemblement pour les communautés de nos villages. Elles se rassemblent dans ce temple pour des circonstances heureuses ou tristes, en semaine et le dimanche.

Ce sont aussi ces hommes et ces femmes qui vous accueillent et vous souhaitent la bienvenue !

Aspects pratiques

• *Mise à disposition du temple/de la chapelle et Musique:*

Les Communes mettent à disposition des concierges qui assurent l'entretien des lieux de culte. A Vers-l'Eglise, il s'occupe aussi de sonner les cloches.

Les Diablerets: Mme Ruth Borghi, rue des Ormonts 16, 1865 Les Diablerets 024 492 12 46

La Forclaz: Mme Isabelle Pittex, chemin de la Pousaz 6 1866 La Forclaz (024 491 11 29)

Cergnat : Charles-Albert Raymond, 079 798 25 97

Leysin Malah Vinasi, résidence Davel, 1854 Leysin, (024 494 17 62)

Les Mosses : Charles-Albert Raymond, 079 798 25 97

Les Communes mettent également à disposition des orgues avec, si vous le souhaitez, le service d'une organiste responsable :

Pour Leysin : Mme Anne-Charlotte van Cleef, L'Aube, 1854 Leysin (024/494.25.19)

Pour les Ormonts les postes sont vacants

Si vous souhaitez faire jouer un organiste de votre connaissance, c'est possible, mais il est impératif qu'il contacte lui-même notre organiste responsable qui lui donnera son autorisation, lui confiera la clef et lui transmettra toutes instructions utiles.

Si vous n'êtes pas domiciliés dans les communes d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous ou de Leysin:
Ces concierges et organistes sont payés par un forfait de la commune qui indemnise leurs activités concernant les cultes réguliers uniquement.

Nous vous demandons par conséquent de payer leurs services pour votre mariage au moyen du bulletin de versement ci-joint sur le CCP de la paroisse : 17-779637-5 (si possible par virement pour

éviter des frais postaux).

Tarifs: Concierge : fr. 50.-.

Organiste (tarif de base) : fr. 60.-.

Le tarif de base comprend une sélection de pièces tirées du répertoire de l'organiste.

En outre nous vous suggérons de faire un geste supplémentaire pour:

- un déplacement supplémentaire de l'organiste pour sélectionner les pièces, ou
- une répétition avec un soliste, ou
- chaque heure d'étude d'une pièce hors répertoire ou présentant de grandes difficultés.

• *Décoration florale:*

Vous pouvez l'installer à votre gré dès le vendredi en fin d'après-midi en accord avec le pasteur. Merci de renoncer aux clous et aux rubans adhésifs qui laissent des traces.

• *L'offrande:*

Pour soutenir la vie de l'Eglise qui œuvre dans ce coin de pays nous vous serions reconnaissants de faire un don à la paroisse dont le montant indicatif est de 300 fr.

• *Respect de l'œuvre et de la maison de Dieu:*

Veillez à ce que la prise de photos ou de vidéo durant la cérémonie ne vienne pas perturber l'atmosphère de recueillement. Par exemple en faisant savoir que vous avez désigné une personne pour cela.

• *Sortie du lieu de cultes et rangements:*

Nous vous demandons de ne rien jeter à l'intérieur du bâtiment. Pour l'extérieur, les confettis (quelle que soit leur taille) et les pétales et le riz sont interdits. Les bulles de savons sont recommandées. Merci de désigner une personne, responsable de veiller à ce qu'il ne reste plus de papiers après votre départ. Désignez également une petite équipe qui veillera à ce qu'à votre départ, l'intérieur du lieu de culte soit prêt à accueillir les paroissiens pour le dimanche matin.

• *Si votre pasteur n'est pas un titulaire de la paroisse Ormonts-Leysin:*

Vous voudrez bien lui demander de contacter le pasteur du lieu, pour que ce dernier le renseigne à propos des micros, des cloches, de l'acheminement de l'offrande et pour qu'il lui transmette la Bible que notre paroisse vous offre.

Votre pasteur lui donnera aussi une photocopie de votre livret de famille pour que la bénédiction de votre mariage soit inscrite dans les registres de notre paroisse (seule trace officielle).

Merci de votre compréhension pour ces importants détails! Mais revenons à l'essentiel, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette période de préparatifs d'un si beau jour.

Pasteur Frédéric Keller Route de Vers-L'Eglise 1, 1864 Vers-L'Eglise
021 331 56 74 / 076 794 65 23 / frederic.keller@eerv.ch